



Année universitaire 2010-2011

DEMANDE DE TRANSFERT / DEROGATION / REINSCRIPTION (après interruption d'études)

IDENTIFICATION

NOM * :

Numéro d'étudiant(e) * :

(*) pour les personnes inscrites avant 2010-2011

PRENOM :

Numéro INE ou BEA (OBLIGATOIRE) :

(*) de jeune fille pour les femmes mariées

Né(e) :

N° de téléphone :

Adresse :
.....
.....
.....

RESERVE A L'UNIVERSITE

AVIS PEDAGOGIQUE DE L'U. F. R.

TRANSFERT

Favorable

Défavorable

DEROGATION A LA REGLE DES 3 INSCRIPTIONS

Favorable

Défavorable

REINSCRIPTION A PARIS 1

Favorable

Défavorable

Motivation de l'avis de refus (à préciser obligatoirement) :

.....
.....
.....

Date :

Le responsable de la Commission Pédagogique de l'U. F. R.

Code Etape :

.....

Quelques conseils pour remplir le dossier de demander de transfert / dérogation / réinscription (après interruption d'études) :

RECTO DU DOSSIER

Inscription sollicitée :

Case à compléter suivant la demande

Situation universitaire :

Indiquez avec précision les différentes étapes de tout votre cursus en spécifiant les redoublements éventuels (même les années d'études non obtenues).

N'oubliez pas d'indiquer les coordonnées de la dernière université où vous avez été inscrit et de préciser si vous vous réinscrivez dans cette dernière université (double cursus et transfert partiel).

OBLIGATOIRE : compléter l'attestation pour les étudiants ayant déjà été inscrits en Licence & Capacité

ATTENTION : les personnes ayant été déjà inscrites dans les universités de Paris IV, VIII et XII doivent demander l'avis de transfert favorable de ces dernières.

RECTO DU DOSSIER

Identification :

Les personnes inscrites dans une université depuis 1994-1995 doivent obligatoirement indiquer leur numéro INE qui figure sur leur ancienne carte d'étudiant ou sur le relevé de notes du baccalauréat (N° BEA) qui comporte 11 chiffres.

Indiquez votre date de naissance avec précision.

Liste des pièces à fournir :

POUR TOUS LES CANDIDATS

- la photocopie lisible d'une pièce d'identité (pas de permis de conduire, celui-ci ne mentionne pas la nationalité)
- une lettre adressée à Monsieur le Président de l'Université de Paris 1 exposant les motifs de la demande
- la photocopie de TOUS vos diplômes ET relevés de notes (même si année d'études pas obtenue)
- 1 enveloppe autocollante de format 21 x 29,7 affranchie à 1,50 €, libellée à vos nom et adresse
- 2 enveloppes autocollantes de format 11,4 x 16,2 affranchies à 0,58 € (une enveloppe libellée à l'adresse de votre université de départ en cas de transfert uniquement et une autre libellée à vos noms et adresse).

L'ensemble du dossier est à envoyer à l'adresse suivante :

**CAVEJ
Secrétariat de la Capacité
17, rue Saint Hippolyte
75013 Paris**

Tout dossier incomplet sera retourné à l'intéressé systématiquement.

Le dépôt du dossier n'est pas une PREINSCRIPTION. Seule la décision d'acceptation autorise l'inscription à l'Université de Paris 1.

Un courrier de confirmation vous parviendra ultérieurement.

DATE LIMITE DE DEPÔT DES DOSSIERS : 30 novembre 2010

FERMETURE DU CAVEJ : du 23 juillet 2010 au 3 septembre 2010 inclus (n'envoyer aucun courrier durant cette période même en recommandé).